

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

2014.088. M. Bruno LAKHDAR est désigné comme secrétaire de séance.

II. ELECTIONS SENATORIALES

2014.089 Désignation des délégués du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales:

Comme suite à l'arrêté préfectoral, le conseil Municipal élit :

- 3 délégués titulaires : M. Jean-Pierre BOULET
M. Claude FERRY
M. Bruno LAKHDAR
- 3 délégués suppléants : M. Mathieu FALQUE
Mme Estelle MATHIEU
Mme Michèle VOURLAT

III. DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS – MARCHES PUBLICS – TRAVAUX

2014.090 Conventions financières avec le SIGDEP pour les travaux d'éclairage public à Ste Marie (tranches 1 et 2) et aux Claux (secteur des Plans) :

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer les conventions financières avec le SIGDEP pour les travaux d'éclairage public à Sainte-Marie (tranche 1) et aux Claux (secteur des Plans) et lui donne tout pouvoir pour ordonnancer les dépenses afférentes à la participation de la Commune et procéder au règlement de celles-ci.

IV. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2014. 091 Budget Annexe Microcrèche – La modification de l'affectation du résultat d'exploitation est approuvée par le Conseil Municipal.

2014. 092 Budget Annexe Microcrèche - La Décision Modificative est approuvée par le Conseil Municipal.

V. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

2014.093 Adhésion à l'IT05 (Ingénierie Territoriale – Agence Technique Départementale des Hautes-Alpes) : Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'agence technique départementale dénommée IT 05 en charge d'apporter aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. Du fait que la Communauté de communes du Guillestrois sera aussi adhérente, la commune bénéficie d'une tarification préférentielle.

Le Secrétaire de séance,

Bruno LAKHDAR

Le Maire,

Jean-Pierre BOULET

